



MAIRIE DE SERS
Tél : 05.45.24.91.10
Fax : 05.45.24.03.32
mairie@serscharente.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 03 mars, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – VAUZELLE – FANUCCI - MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – TESTEMALE – DOBY – MAHERAULT – ANDRIEUX – LAFON.

Secrétaire de séance : Jean Charles DOBY

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point concernant une demande de subvention à l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'impossibilité de voter le compte administratif 2025 en raison de la panne du logiciel de la Direction des Finances.

Quant au budget, Monsieur le Maire a souhaité qu'il soit à l'initiative de la nouvelle équipe qui dirigera la Commune après les élections municipales.

1 – DELIBERATION EPFNA (Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal 2 propositions d'achat à l'EPFNA :

- L'une concerne le BAR TABAC qui sera payé sur 2 exercices.
- La seconde concerne le terrain du Reclos qui sera échelonné sur 3 exercices.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'achat de ces biens.

2 – TRAVAUX DU BOURG

Monsieur DOBY présente un avenant au devis initial. Cet avenant concerne des ajustements quant aux eaux pluviales et autres canalisations.

Cet avenant s'élève à 32 249.06 €.

3 – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa visite, accompagné du 1^{er} adjoint, auprès du secrétariat général de la Préfecture, afin de solliciter un complément de subvention pour le remplacement de la chaufferie, en raison d'un surcoût de l'estimation.

Accord unanime du Conseil Municipal pour solliciter une subvention supplémentaire.

4 – SOIRS BLEUS

Monsieur MAGNON informe le Conseil Municipal de l'organisation des Soirs Bleus qui sont programmés le samedi 25 juillet.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal de son engagement au profit de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

